

## MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

### MAIRE

Jules Soucy

### CONSEILLÈRE & CONSEILLERS

Guillaume Morin  
Jean-Noël Moreau  
Sébastien Thériault  
Yves Lebel  
Linda Lévesque  
Jérôme Dubé

### BUREAU MUNICIPAL

112, rue des Érables - Local 101  
Packington QC G0L 1Z0  
☎ : 418 853-2269 poste 4645  
📠 : 418 854-8457  
@: info@packington.org  
<http://www.packington.org>

Denis Moreau, directeur général/greffier  
Michael Marmen, dir gén adjoint/gref adj  
Denis Clermont, chargé de projets

### COMPLEXE DES GÉNÉRATIONS

☎ : 418 853-2269 #4649

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

☎ : 418 853-2269 #4650

### POSTES CANADA

☎ : 418 853-3675

### CANTINE DE LA PLAGE

☎ : 418 853-5680

### GARAGE MUNICIPAL

☎ : 418 853-6309

### INCENDIE & URGENCE

☎ : 9-1-1

### SÛRETÉ DU QUÉBEC

☎ : 418 899-6757

### HEURES D'OUVERTURE

Du lundi au jeudi :

De 9 h à 12 h

De 13 h 30 à 16 h 30

Vendredi :

De 9 h à 12 h

Bonjour chers citoyens,

Comme nous l'avons annoncé lors de la dernière rencontre régulière du conseil municipal, nous avons procédé à l'embauche d'une nouvelle personne au niveau de l'administration. Il s'agit de Mme Johanne Dumont qui a obtenu le poste d'adjointe aux finances. Elle est entrée en poste le 11 mars dernier complétant ainsi l'équipe administrative. Vous aurez l'occasion de la rencontrer lors de votre prochaine visite au bureau municipal. Bienvenue Johanne au sein de notre belle municipalité.

La température clémente que nous vivons en ce moment apporte son lot d'impacts. Nous le constatons déjà sur l'état de notre réseau routier. Nous sommes très conscients des chemins qui sont brisés. Nos employés de la voirie municipale surveillent la situation au quotidien afin d'assurer une sécurité pour tous les utilisateurs. Toutefois, il est difficile pour nous de réaliser des réparations durables dans ce contexte de dégel. Nous vous demandons d'adapter votre vitesse lorsque vous empruntez des endroits plus critiques. Soyez prudents.

Les acériculteurs ont également débuté hâtivement leur saison. Nous vous souhaitons une généreuse production de sirop d'érable et de produits dérivés. Malheureusement, cette température plus chaude que la normale et avec le peu de neige a provoqué l'annulation de plusieurs activités hivernales prévues au calendrier. Les activités sur la patinoire et dans les sports de glisse ont été suspendues ou pris fin plus rapidement que souhaité. Nous avons aussi vécu l'annulation de la première édition du *Poker run* en motoneige. Sachez que ce n'est que partie remise.

Enfin, je tiens à féliciter les membres de la Commission des loisirs ainsi que le comité jeunesse pour la magnifique soirée de la St-Valentin.

La belle saison printanière est à nos portes ce qui amènera le dégel de nos plans d'eau. Comme vous le savez depuis deux ans, notre grande priorité est de protéger les lacs et rivières de notre milieu. La station de lavage sera fonctionnelle dès l'ouverture de la pêche en mai. La guérite d'accès contrôlé au lac Jerry sera également fonctionnelle au début de la saison. Une borne automatisée à la station de lavage lui permettra d'être connectée à la guérite. Tout comme les autres municipalités de la MRC de Témiscouata, des frais communs seront chargés aux utilisateurs de ces services (pêcheurs et plaisanciers). D'ailleurs, nous préparerons une soirée d'information où nous présenterons le règlement qui encadrera l'accès au lac Jerry pour le futur. Nous vous reviendrons avec la date de cette importante rencontre.

Je vous souhaite donc un beau début de printemps et je vous invite à nous rejoindre lors de la prochaine rencontre du conseil municipal le mardi 2 avril prochain dès 19h30 en présence ou via notre page Facebook de la municipalité.

**Jules Soucy,  
Maire**

<b>Calendrier des séances du Conseil municipal 2024</b>	
<b>Date</b>	<b>Heure</b>
Lundi 4 mars 2024	19 h 30
Mardi 2 avril 2024	19 h 30
Lundi 6 mai 2024	19 h 30
Lundi 3 juin 2024	19 h 30
Lundi 8 juillet 2024	19 h 30
Mardi 20 août 2024	19 h 30
Mardi 10 septembre 2024	19 h 30
Lundi 7 octobre 2024	19 h 30
Lundi 4 novembre 2024	19 h 30
Lundi 2 décembre 2024	19 h 30

# LA MOULE ZÉBRÉE,

NOUS SOMMES TOUS CONCERNÉS.



## La protection des lacs et rivières, une responsabilité commune.

La moule zébrée, espèce exotique envahissante, est capable de coloniser les surfaces telles que les quais, les bateaux, les bouées et les plages. Ces colonies peuvent obstruer des prises d'eau à la consommation, nuire à la pêche sportive et aux activités de plein air et donc engendrer éventuellement des coûts indésirables. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs du Québec (MELCCFP) a détecté des traces d'ADN dans quelques autres lacs au Bas-Saint-Laurent. Ces traces d'ADN ne confirment pas la présence de moules zébrée, car une détection d'ADN n'implique pas nécessairement la présence d'individus vivants. Par exemple, un bateau ayant navigué sur un plan d'eau où la moule zébrée est présente peut, même s'il est nettoyé, transporter de l'ADN de cette espèce. La municipalité a adopté le **Règlement sur le lavage des embarcations et concernant les nuisances et visant à prévenir l'infestation des moules zébrées et autres espèces exotiques envahissantes** pour répondre au besoin de protéger les lacs et rivières du territoire.

### Modalités de mise à l'eau

- Obligation de laver les embarcations motorisées et non-motorisée à une station de lavage reconnue avant la mise à l'eau;
- Obligation de mettre à l'eau les embarcations motorisées et voiliers aux débarcadères reconnus sauf pour les résidents riverains pouvant mettre leur embarcation à l'eau à partir de leur propriété riveraine.

### Exemptions au lavage

- Tout résident de la MRC de Témiscouata<sup>2</sup> qui entrepose son embarcation motorisée et non-motorisée sur une rive du plan d'eau et dont celle-ci n'est pas et n'aura pas été utilisée sur un autre plan d'eau;
- Utilisateur qui met à l'eau pour une première fois de la saison son embarcation au plus tard le 15 juin, qui le laisse sur le même cours d'eau pendant toute la saison et qui ne navigue sur aucun autre cours d'eau.

### Comment accéder aux plans d'eau

- En obtenant une carte annuelle par embarcation via le portail de paiement en ligne donnant accès à un nombre de lavages illimité durant l'année en cours en scannant cette carte à la borne multiservice;
- En procédant au paiement du lavage à la borne multiservice de la station de lavage par carte de crédit.
- Pour les utilisateurs désirant bénéficier de l'exemption de laver leur embarcation si elle est mise à l'eau au plus tard le 15 juin, il est possible d'obtenir au bureau municipal un certificat d'autorisation à la navigation et une vignette annuelle

Une fois le lavage effectué, la borne multiservice fournit un code QR devant être scanné sur le lecteur d'un débarcadère reconnu permettant d'ouvrir la barrière au moment de la mise à l'eau et de la sortie d'un plan d'eau.

**Où?** Voir la carte interactive des stations de lavage et des débarcadères reconnus au Témiscouata : <https://mail.mrcstemiscouata.qc.ca/moulezebree/3604>

<b>Tarifs par embarcation</b>	<b>Résidents</b>	<b>Non-résidents</b>
<b>Certificat d'autorisation à la navigation annuelle embarcation motorisée (vignette)</b>	50 \$	s.o.
<b>Certificat d'autorisation à la navigation annuelle embarcation non-motorisée (vignette)</b>	0 \$	s.o.
<b>Carte annuelle (1 lac)</b>	50 \$	250 \$
<b>Carte annuelle (2 lacs et +) (tous les lac et rivières de la MRC à L'exception de ceux de Pohénégamook)</b>	100 \$	400 \$
<b>Lavage journalier embarcation <u>motorisée</u> (sans carte annuelle)</b>	25 \$	50 \$
<b>Lavage journalier embarcation <u>non-motorisée</u></b>	0 \$	0 \$

## **CLUB DE LECTURE DE PACKINGTON**

Si vous êtes intéressés à participer au nouveau Club de lecture de Packington, vous devez vous inscrire au numéro 418-853-5637 à Danielle Rousseau

Il y aurait une fois par mois le soir, à la bibliothèque, une rencontre pour échanger sur les livres que vous auriez lus ou que vous aimeriez lire.

C'est une bonne façon de partager sur les volumes à lire dans notre bibliothèque. Si le projet fonctionne, il sera possible de rencontrer plus tard des écrivains.

Je communique avec vous pour vous informer de la date de notre première rencontre

Merci de votre implication dans ce nouveau projet!



**Danielle Rousseau**  
**Personnel de la bibliothèque**

# Club des 50 ans et + de Packington Repas Cabane à Sucre 6 avril 2024



Vous invite tous à notre journée Cabane à Sucre qui aura lieu au Complexe des Générations de Packington le 6 avril 2024. Le tout débutera à 14 h avec dégustation de la tire sur neige pour les petits et les grands. Aussi pour nos amateurs de carte, ils pourront se laisser aller de bon cœur pour une game de Charlemagne. La tire sur neige sera aussi de la fête au coût de \$3.50. Pour le souper, le coût sera de \$25.00 pour adultes et de \$12.00 pour les enfants de 12 ans et moins. Pour ce qui est des membres du club 50 ans + de Packington, le repas coutera seulement 15.00 \$. Un service de bar sera disponible sur les lieux.

Venez en grands nombres nous encourager et pour passer une belle journée en famille. Les billets seront en vente à partir du 8 mars 2024 auprès des membres du conseil d'administration du club des 50 ans et plus. Mr René Pedneault, Patricien Moreau, Monique Laliberté, Danielle Rousseau, Denise Boudreault, Céline Beaulieu.

Comme vous le savez tous, toutes activités demandent beaucoup d'effort et votre président René Pedneault demande aux membres actifs du club 50 ans + si certains de vous pourraient offrir votre aide à nos membres du Conseil d'Administration pour la préparation et l'exécution de cette belle activité. Si certains de vous sont, contactez René Pedneault ou Patricien Moreau pour information.

Merci à tous pour votre support.

**René Pedneault**  
**President**

## Ami de l'Entraide de Packington

Aimeriez-vous vous faire livrer un repas complet par semaine le mercredi, au cout de 10.00 \$. Comprenant soupe, repas principal, et dessert.

Si cela vous intéresse, nous vous invitons à contacter Gemma Labbé, au 418-853-6660. Le comité aimerait repartir le service à Packington. Cependant pour être admissible vous devez avoir 65 ans, et être en **perte d'autonomie**. À 80 ans vous êtes admissible automatiquement.

Il y a le service de raccompagnement aussi, pour des rendez-vous, médical. Vous devez contacter Madame Monique Laliberté au 418-853-5587. Elle communiquera avec le service de raccompagnement. Vous devez payer une partie au chauffeur et l'autre partie est défrayée par le comité De L'ami de l'entraide.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous contacter.

**Gemma Labbé, présidente, 418-853-6660**  
**Francoise Dubé, secrétaire 418-853-3308**  
**Monique Laliberté, service de raccompagnement 418-853-5587**  
**Suzanne Levesque, 418-853-2618**

# AVIS PUBLIC



AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR DENIS OUELLET, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA MRC DE TÉMISCOUATA,

QU'UNE : assemblée publique de consultation sur le projet de **Plan de Gestion des matières résiduelles Révisé (PGMR)**, se tiendra comme suit:

**Date:** 22 avril 2024

**Lieu:** Salle du conseil des maires de la MRC de Témiscouata  
5, rue Hôtel-de-ville, Témiscouata-sur-le-Lac, Québec

**Heure:** 19 h

Vous aurez également la possibilité d'assister à l'assemblée à distance en vous connectant sur la rencontre en ligne dont le lien se trouvera sur le site : [WWW.RIDT.ca](http://WWW.RIDT.ca)

L'assemblée de consultation aura pour objet d'expliquer le projet de plan de gestion des matières résiduelles, ainsi que d'entendre les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur les actions proposées.

## Sommaire du projet

### Mise en contexte

Le PGMR permet d'établir un diagnostic de la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la MRC de Témiscouata et de définir les enjeux qui s'y rapportent afin que les orientations gouvernementales et politiques en vigueur soient respectées.

Grâce à ses orientations et aux mesures à déployer sur les 7 prochaines années, les différentes actions proposées doivent permettre d'améliorer et optimiser la gestion de l'ensemble des matières résiduelles, et ce, pour tous les types d'utilisateurs (résidentiel, industriel, commercial et institutionnel).

Cette mise à jour s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées sur le territoire, mais constituera aussi une opportunité de bonifier les différents services pour en assurer une meilleure compréhension et utilisation par l'ensemble de la population des 19 municipalités.

### Contenu du PGMR

Scindé en plusieurs sections, le PGMR permet dans un premier temps de décrire le territoire d'application qu'est la MRC de Témiscouata puis de faire un portrait complet des modes de gestion actuels des matières résiduelles.

Un inventaire détaillé par matière, basé sur l'année 2022, met en lumière les performances de récupération des différents secteurs et mène à un diagnostic précis des enjeux sur le territoire de la MRC de Témiscouata. Pour terminer, des orientations stratégiques ont été déterminées et accompagnées d'objectifs précis.

Le plan d'action qui en découle est très varié et se rassemble autour de 21 mesures qui visent à limiter au maximum les quantités de déchets enfouis.



Le processus de consultation publique à venir permettra de recueillir les commentaires et bonifications à prévoir de la part de tous les personnes ou groupes intéressés à ces enjeux.

### **Performance actuelle**

La quantité de matières résiduelles générées dans la région (23 596 tonnes) est en hausse de 13 % par rapport à 2016 alors que le taux d'enfouissement moyen est stable à 525 kg/hab./an en moyenne, tous secteurs confondus.

Le pourcentage de détournement de l'enfouissement est de 57 % pour l'année 2022, ce qui représente une nette amélioration par rapport aux données de 2016 (45 %).

Les résidus de construction, rénovation ou démolition sont valorisés à 77 %, ce qui est au-delà des objectifs provinciaux, mais des efforts restent à faire au niveau du secteur résidentiel (48 %) et surtout au niveau des industries, commerces et institutions (29 %).

### **Mesures et plan d'action 2024-2031**

Afin de concourir à l'atteinte des objectifs visés par le gouvernement, dans le cadre de son PGMR, la MRC de Témiscouata a ciblé quatre orientations stratégiques et différentes mesures.

#### **Orientation 1**

Informier et sensibiliser l'ensemble des utilisateurs afin d'assurer leur mobilisation pour une gestion durable et responsable des matières résiduelles.

- ✓ Sensibiliser la population à une utilisation adéquate des différents services;
- ✓ Vulgariser les données et enjeux liés à la GMR afin de toucher le maximum d'utilisateurs;
- ✓ Promouvoir la gestion in-situ et de proximité pour les résidus verts et les autres matières organiques;
- ✓ Planifier et réaliser des ateliers de sensibilisation dans le milieu scolaire et les camps de jours;
- ✓ Accompagner les ICI et leurs employés dans la gestion de leurs matières;
- ✓ Collaborer avec les acteurs de l'industrie touristique, communautaire et événementielle afin de favoriser le tri;
- ✓ Sensibiliser les intervenants à l'amélioration de la gestion des CRD.

#### **Orientation 2**

Poursuivre la concertation, la mise en place de services et l'uniformisation des moyens, tout en favorisant le principe des 3RV-E et de l'économie circulaire.

- ✓ Soutenir les organismes du milieu œuvrant en GMR;
- ✓ Provoquer, accompagner et mettre de l'avant les initiatives locales visant les 3RV-E;
- ✓ Établir des règles de conformité et d'utilisation claires et uniformes pour les contenants de collecte;
- ✓ Mettre en place des mécanismes de concertation et d'échanges sur la GMR.

#### **Orientation 3**

Effectuer le suivi et l'optimisation des services grâce à l'acquisition de données et de connaissances afin de prioriser les actions et maximiser les retombées économiques et sociales.

- ✓ Sonder la population sur les habitudes de tri et d'utilisation des services;
- ✓ Documenter les demandes d'informations et de réclamations liées aux services de la RIDT;
- ✓ Utiliser différents moyens techniques pour effectuer les suivis de collecte;
- ✓ Réaliser une étude de caractérisation à destination au LET de Dégelis;
- ✓ Analyser les opportunités pour la réalisation des différentes opérations de collecte et de transport;
- ✓ Analyser les synergies et opportunités pour le traitement de certains matériaux recueillis;
- ✓ Tenir à jour les infrastructures des écocentres et des dépôts municipaux.

#### **Orientation 4**

Mettre en œuvre des moyens réglementaires et financiers auprès de l'ensemble des générateurs pour assurer un tri et une qualité adéquate des matières en vue d'assurer leur recyclage ou leur valorisation.

- ✓ Adapter les outils réglementaires municipaux aux nouveaux enjeux de la GMR;
- ✓ Inciter l'intégration de politiques ou programmes visant la réduction à la source ou la saine gestion des matières résiduelles;
- ✓ Communiquer régulièrement aux élus les informations de performance et les orientations à suivre en GMR.

Pour consulter le détail des actions prévues, pour donner votre avis ou pour soumettre des idées, consulter toutes les informations

sur le site web [ridt.ca](http://ridt.ca) et/ou participer à la consultation publique qui aura lieu le 22 avril 2024. N'hésitez pas à contacter M. Maxime Groleau, directeur général de la RIDT au 418-853-2220 poste 2 ou [mgroleau@ridt.ca](mailto:mgroleau@ridt.ca)

DONNÉ À TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC,  
CE 26E JOUR DE FÉVRIER DE L'AN DEUX MILLE VINGT-QUATRE.



**Denis Ouellet, Directeur général**



Tu es âgé.e entre 13 et 113 ans?  
Tu es un vrai poisson dans l'eau?

# Tu souhaites devenir **Sauveteur?**

Écris-nous! Nous sommes à la recherche de participants pour nos cours de sauvetage!



Ville de Dégelis



(418) 853-2332 poste 4670



[vturcotte@degelis.ca](mailto:vturcotte@degelis.ca)



# ON RÉPOND À VOS QUESTIONS



## Packington se prépare à fêter ses 100 ans

### 1- QUESTION

Quelle est la date limite pour envoyer le texte des familles pour le livre du 100<sup>e</sup>?

#### Réponse

La date limite est le **30 juin 2024** pour recevoir vos textes et vos photos.

**IMPORTANT** le comité de livre vous encourage à envoyer vos textes bien avant la date limite afin de permettre aux bénévoles de traiter les textes et de faire les relances nécessaires pour s'assurer d'avoir le plus de familles dans le livre.

---

### 2- QUESTION

Est-ce que les organismes doivent préparer un texte pour le livre du 100<sup>e</sup>?

#### Réponse

Les organismes, les comités et les promoteurs d'événements sont invités à faire partie du livre du 100<sup>e</sup>. Nous voulons mettre en lumière les actions et l'implication citoyenne de ces organisations bénévoles au cours des 25 dernières années.

Note : La brigade de pompiers est considérée comme un organisme.

---

### 3- QUESTION

Est-ce que les anciens résidents de Packington peuvent faire partie du livre du 100<sup>e</sup>?

#### Réponse

Oui, certainement. Si vous avez habité à Packington entre 2000 et 2025, vous pouvez présenter votre famille dans le livre du 100<sup>e</sup>. En plus, on aimerait savoir pourquoi vous êtes restés si attachés à Packington.

---

#### 5 façons de faire parvenir vos textes et vos photos

1. **Par courriel** à [livre100@packington.org](mailto:livre100@packington.org)
2. En remplissant le **formulaire en ligne** au [www.packington.org/100e](http://www.packington.org/100e)
3. Au **bureau municipal** durant les heures d'ouverture
4. Par la messagerie de la page **Facebook** [100° de Packington en 2025](#)
5. **Par la poste** à :  
Livre du 100<sup>e</sup>  
Municipalité de Packington  
112, rue des Érables Packington, Québec, G0L 1Z0

#### Des exemples pour vous inspirer à rédiger votre texte

#### ATTENTION

Les exemples de textes présentés ici sont fictifs et ne représentent pas la réalité. Ils ne sont que des modèles pouvant vous inspirer pour vous aider à rédiger le texte de présentation de votre famille pour le livre du 100<sup>e</sup>

## EXEMPLE 1 – 289 mots



Martin et Denise se sont rencontrés lors d'un tournoi de balle-molle à Pohénégamook durant leur adolescence. Ils se sont fréquentés durant leurs études, Martin en charpenterie menuiserie à Rivière-du-Loup et Denise en administration au Cégep de Rimouski.

Martin Sénéchal est né le 19 septembre 19XX à St-Pascal. Denise est la fille de Chantale Marineau et Benoit Fortin de Packington. Elle est née le 4 mai 19XX et est l'aînée de son frère Pascal et de sa sœur Martine.

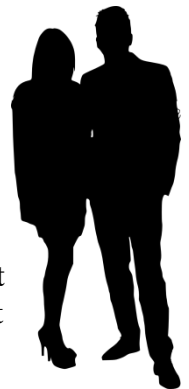
Après leurs études, le couple s'installe en appartement à Dégelis où Denise décroche un emploi de comptable pour une scierie locale tandis que Martin travaille en construction pour P. Rénove inc. Durant cette période, ils font l'acquisition d'un terrain à Packington et décident de se construire une maison avec l'aide de leurs parents et amis. C'est à la suite de leur déménagement dans cette nouvelle maison que vient au monde leur premier enfant, Simon, le 3 juin 19XX. Viendront par la suite, Sébastien le 14 mars 19XX et Mélanie le 24 janvier 20XX.

En 19XX, Martin fonde Construction MS qui embauche aujourd'hui une dizaine d'employés, dont son fils Sébastien qui assure la relève de l'entreprise. Simon a choisi de faire des études en administration comme sa mère et travaille maintenant comme gestionnaire de compte pour une compagnie d'assurances à Trois-Rivières où il s'est établi avec sa conjointe Sophie et leurs 2 enfants, Charles et Margot. La plus jeune des enfants de Martin et Denise poursuit ses études en technique de l'éducation à l'enfance à Rivière-du-Loup. Martin et Denise habitent encore la demeure qu'ils ont construite en 19XX et c'est à leur tour de donner un coup de main à leur fils Sébastien pour la construction de sa maison dans la rue Simard.

## EXEMPLE 2 – 256 mots

C'est en 19XX que nous sommes tombés sous le charme du Lac Jerry durant des vacances au Témiscouata. C'est le hasard qui nous y a conduits lors d'une randonnée en moto. Tout de suite, nous avons été séduits par le calme, la nature, la forêt et les montagnes de Packington.

Nous sommes Yolande Magloire et Serge Arsenault de Longueuil. Au retour de cet inoubliable séjour, nous nous sommes tout de suite mis à la recherche d'un chalet en bordure du lac. C'est avec joie que nous avons fait l'achat de notre petit domaine sur le Rang 6. Tous les étés durant 10 ans, nous avons passé des moments mémorables accompagnés de nos 2 enfants, Alice et Thomas.



En 19XX, nous sommes devenus retraités de l'enseignement et c'est sans hésitation que nous avons vendu notre maison en ville pour venir nous établir en permanence à Packington. Notre village d'accueil nous a tellement bien reçus que nous avons eu envie de nous impliquer dans cette communauté tellement dynamique. Serge est marguillier de la fabrique depuis quelques années et Yolande donne de son temps à la bibliothèque municipale et au comité des Fêtes du 100e. Nous participons à presque toutes les activités organisées par les comités et les organismes du milieu, ce qui nous a permis de rencontrer les gens et de nouer de nouvelles amitiés.

Jamais nous n'avons regretté notre vie en ville et nous sommes heureux de faire vivre la vie à la campagne à nos enfants et nos 3 petits-enfants lorsqu'ils viennent en vacances à Packington.

### EXEMPLE 3 – 305 mots

L'union de Béatrice Bédard et Émilien Chaput a été célébrée le 17 juillet 1946. Leur rêve de fonder une famille à Packington est devenu réalité avec la naissance de leurs 6 enfants:

- Charles, le 3 décembre 19XX
- Thérèse, le 10 juin 19XX
- Claudette, le 8 octobre 19XX
- Yvon, le 21 avril 19XX
- Marie-Paule, le 7 novembre 19XX
- Marcel, le 15 juillet 19XX.



Ces 6 enfants leur ont donné 16 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants et sûrement d'autres à venir.

C'est sur la ferme familiale sur le rang 5 que Béatrice et Émilien ont élevé leur famille. Ils ont travaillé fort à bâtir leur entreprise agricole, au début avec des vaches laitières qui demandaient une traite chaque matin et chaque soir, 7 jours sur 7. L'hiver, Émilien partait bûcher dans le bois durant de longues semaines tandis que Béatrice et les enfants s'occupaient de la ferme. L'été, un grand jardin permettait à la famille de faire une bonne réserve de légumes et d'en vendre aux gens du village. En 19XX, le couple décide de vendre son troupeau laitier et de convertir la ferme en exploitation acéricole.

Aujourd'hui c'est Charles le plus vieux qui a pris la relève de ses parents. Émilien n'est pas du genre à se chauffer les pieds sur la bavette du poêle et c'est avec joie que chaque printemps il vient donner un coup de main à son fils pour la saison des sucres. Béatrice et ses filles transforment le sirop tout chaud en délicieux produits d'érable qui sont vendus dans différents commerces de la région.

On peut dire que Béatrice et Émilien ont su transmettre l'amour de leur village à leurs enfants, puisque 5 d'entre eux sont toujours établis au Témiscouata, dont 3 à Packington. Les Chaput du 5, comme on les appelle, sont tricotés serrés et fiers de leurs racines Packingtonnaises.

#### Des questions? Besoin d'information?

Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide ou d'information, n'hésitez pas à nous contacter :

**Par courriel :** [livre100@parckington.org](mailto:livre100@parckington.org)

(Indiquez votre nom et numéro de téléphone dans votre courriel)

Par la messagerie **Facebook** [100° de Packington en 2025](#)

**Par téléphone :**

- Denise Boudreau au 418-853-2579 (**en avant-midi seulement**)
- Valérie Briand au 418-551-3222 (**en soirée seulement**)

**Votre contribution est essentielle pour permettre au comité de vous préparer un livre souvenir digne du dynamisme et de l'implication qui représentent la communauté de Packington.**



## Aide-mémoire 2024-2025

# Parce que chaque geste compte !

L'aide-mémoire de collecte 2024-2025 de la RIDT arrive bientôt ! Surveillez votre boîte postale, il vous sera livré dans la dernière semaine de mars.

Mis à jour chaque année, il se veut l'outil parfait pour connaître le fonctionnement des collectes, l'horaire des écocentres, les congés fériés et ceux qui occasionnent des changements aux collectes, de même que des informations essentielles pour la collecte annuelle des encombrants.

Pratique, il reste à portée de la main à longueur d'année en se collant facilement au frigo grâce à ses aimants.

Et, parce que chaque geste compte, avant de le coller au frigo, prenez le temps de consulter ses pages intérieures. Elles contiennent une foule d'informations sur - Comment faire le bon tri pour réduire l'enfouissement... ce qui vous permettra d'être encore plus un/E citoyen/NE écoresponsable.

Des exemplaires de l'aide-mémoire 2024-2025 seront aussi disponibles dans les bureaux municipaux et les écocentres pour ceux qui ne l'auraient pas reçu ou qui en voudraient un exemplaire additionnel.

### À quand remonte votre dernière visite dans un écocentre ?

Au Témiscouata, c'est en 2008 qu'ont été créés les 4 écocentres. Ils ont été installés à des endroits stratégiques afin de faciliter la proximité et l'accessibilité aux citoyens.

C'est ainsi qu'on retrouve un écocentre à Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac (secteur Cabano). On se souviendra que les objectifs principaux d'un écocentre sont :

- ✓ Offrir un service de proximité aux citoyens et entreprises
- ✓ Réduire au maximum l'enfouissement des déchets
- ✓ Valoriser le maximum de matériaux qui ont été triés
- ✓ Mettre fin aux dépôts sauvages sur le territoire

Avec plus de 34 000 utilisateurs en 2023, les écocentres du Témiscouata sont toujours aussi populaires et faciles d'accès. Il s'agit d'un service disponible toute l'année et gratuit pour les citoyens.

L'horaire estival des écocentres cette année débutera le 15 avril prochain.

Lors de votre prochaine visite printanière, vous serez à même de constater la nouvelle signalisation, car vos écocentres se refont une beauté, toujours dans le but de faciliter leur utilisation.

Avec plus de 25 types de matières acceptées dans les écocentres, il est facile de ne plus mettre n'importe quoi dans vos poubelles. Voici une liste non exhaustive des articles qui nécessitent une visite à l'écocentre.

- ✓ résidus verts, branches, feuilles mortes, déchaumage
- ✓ résidus domestiques dangereux : peintures, teintures, vernis, huiles, aérosols
- ✓ matériaux de construction : bois, porte, fenêtre, gypse, bardeau d'asphalte, céramique...
- ✓ agrégats : béton, brique, pierre, déblais d'excavation, terre, gravier...
- ✓ matériel électronique : téléviseur, radio, console de jeu...
- ✓ matériel informatique : ordinateur, écran, imprimante, portable...
- ✓ encombrants : électroménager, ameublement, appareils frigorifiques,
- ✓ pneus, vieux métaux et bien d'autres ...

MERCI de disposer de ces matières de manière responsable en utilisant les écocentres.

## **Du nouveau pour les écoles et les enfants**

Le site Web de la RIDT s'est enrichi d'une section « Espace éducatif ».

Celle-ci s'adresse au monde de l'éducation en proposant aux enseignantes et enseignants des écoles primaires de la région différentes animations scolaires pour leurs élèves.

La RIDT offre ainsi l'opportunité de participer gratuitement à des activités captivantes qui sensibiliseront et outilleront les élèves à bien gérer leurs déchets grâce à son agente de sensibilisation, Rosalie Morin-Nadeau, qui pourra se déplacer dans les écoles jusqu'à la fin avril, pour cette année scolaire.

Au final, l'offre de service présentera 12 projets d'animation scolaire. Les 4 premiers sont déjà disponibles pour l'année scolaire 2023-2024. Il s'agit de :

- ✓ Mets du respect dans ton bac !
- ✓ D'où viens-tu ?
- ✓ Emballage, cadeau écolo.
- ✓ D'où viennent-ils les textiles ?

Les autres activités suivront pour les années scolaires à venir

- ✓ Décomposeurs à la rescousse !
- ✓ Économie d'eau potable.
- ✓ Le compost : Magie ou science ?
- ✓ Le cycle de vie des objets.
- ✓ Les 5 R.
- ✓ Les champions du tri.
- ✓ Le lieu d'enfouissement technique.
- ✓ Nos déchets dans la nature.

Les enfants sont les citoyens adultes de demain. Les animations sont donc conçues pour les rejoindre directement et les outiller à participer pleinement à la saine gestion des matières résiduelles.

Le personnel enseignant est invité dès à présent à consulter les fiches descriptives des animations scolaires [https://ridt.ca/trucs-et-astuces/espace\\_educatif/](https://ridt.ca/trucs-et-astuces/espace_educatif/)

La RIDT est fière de pouvoir collaborer avec le monde de l'enseignement pour offrir une expérience éducative enrichissante aux élèves.

## **Consultation publique au sujet du Plan de Gestion des Matières Résiduelles (PGMR) 2024-2031**

La RIDT vise à réduire la quantité de matières résiduelles enfouies à son Lieu d'enfouissement technique (LET) de Dégelis au cours des sept prochaines années.

En adoptant le projet de PGMR 2024-2031 le 12 février dernier, la MRC de Témiscouata compte faire passer d'ici 2027 de 525 à 450 kg/hab/an la quantité globale de matières éliminées. Un effort sera demandé aux ICI (Industries, Commerces et Institutions) de réduire à 125 kg/hab/an leurs matières éliminées. Du côté de la Construction, Rénovation et Démolition (CRD), c'est 75 kg/hab/an qui est visé. Et d'ici 2031, on compte bien valoriser 60% des résidus verts et résidus alimentaires.

Afin de concourir à l'atteinte des objectifs visés dans le cadre de son PGMR, la MRC de Témiscouata a ciblé quatre orientations stratégiques et 21 mesures différentes afin de limiter au maximum les quantités de déchets enfouis.

✓ Informer et sensibiliser l'ensemble des utilisateurs afin d'assurer leur mobilisation pour une gestion durable et responsable des matières résiduelles.

✓ Poursuivre la concertation, la mise en place de services et l'uniformisation des moyens, tout en favorisant le principe des 3RV-E et de l'économie circulaire.



√ Effectuer le suivi et l'optimisation des services grâce à l'acquisition de données et de connaissances afin de prioriser les actions et maximiser les retombées économiques et sociales.

√ Mettre en œuvre des moyens réglementaires et financiers auprès de l'ensemble des générateurs pour assurer un tri et une qualité adéquate des matières en vue d'assurer leur recyclage ou leur valorisation.

La consultation publique aura lieu le 22 avril prochain en soirée à la MRC de Témiscouata en présentiel et visioconférence et la version bonifiée sera transmise à Recyc-Québec pour adoption finale et entrée en vigueur avant le 31 octobre prochain. Pour consulter le détail des actions prévues, pour donner votre avis ou pour soumettre des idées, consultez toutes les informations sur le site ridt.ca. <https://ridt.ca/la-ridt/pgmr-2024-2031/>

N'hésitez pas à contacter Monsieur. Maxime Groleau, directeur général de la RIDT au 418-853-2220, poste 2 ou [mgroleau@ridt.ca](mailto:mgroleau@ridt.ca)

## **Pour aller plus loin, les sujets complémentaires**

### **Les 3RV, ça mange quoi en hiver?**

L'expression « 3RV » est une abréviation des mots suivants : réduction à la source, réemploi, recyclage et valorisation. C'est une façon de prioriser nos actions pour gérer nos matières résiduelles de façon positive.

Les matières résiduelles doivent être bien gérées, car lorsqu'elles sont jetées n'importe où, elles causent des dommages à l'environnement en plus de contaminer les sols, l'air et les eaux.

#### La réduction à la source

Réduire à la source permet d'utiliser moins de ressources et de générer moins de déchets.

Il y a plusieurs moyens pour y arriver, mais la clé c'est de refuser les produits jetables, dont les plastiques à usage unique, d'éviter d'acheter des produits dont on n'a pas besoin et d'opter pour des choix qui ont le moins d'emballage possible comme l'achat en vrac !

Acheter moins est aussi une excellente solution. Cela permet d'économiser et de diminuer les impacts négatifs sur l'environnement, comme le gaspillage des ressources naturelles et l'émission de gaz à effet de serre (GES). Donc avant d'acheter, on doit toujours se demander: En ai-je vraiment besoin ? Souvenez-vous que le déchet qui pollue le moins est celui qu'on ne produit pas.

#### Le réemploi

Réutiliser un produit de nombreuses fois, en le modifiant peu ou pas du tout, c'est faire du réemploi.

Utiliser des produits réutilisables comme des sacs à collation en tissu, des ustensiles comme ceux utilisés à la maison, des contenants lavables et réutilisables ou encore une gourde réutilisable plutôt qu'une bouteille jetable sont d'excellents gestes écoresponsables qui permettent le réemploi.

Acheter usagé ou « passer au suivant » un vêtement ou un objet en bon état qu'on n'utilise plus, c'est aussi ça faire du réemploi. Ça prolonge la vie utile d'un bien, et ça ne produit aucun déchet ! C'est ce qu'on appelle... l'économie circulaire.

#### Le recyclage

Acheter recyclé, c'est contribuer à protéger l'environnement de 2 façons : ça permet de préserver les ressources naturelles grâce à l'utilisation de matières secondaires (au lieu de matières premières) et ça permet de réduire la production de gaz à effet de serre (GES).

Lorsque l'on récupère des déchets, qu'on les transforme et qu'on les réintroduit dans le cycle de production pour fabriquer des nouveaux produits, on fait du recyclage.

On peut par exemple utiliser du papier journal recyclé pour fabriquer d'autre papier journal, ou encore des bouteilles de plastique recyclées pour fabriquer un manteau en fibre polaire.

Acheté recyclé, c'est aussi une bonne manière de devenir un citoyen écoresponsable. Cela encourage les entreprises à offrir des produits qui respectent l'environnement.

### La valorisation

Si on doit disposer d'une matière qui ne peut être réutilisée ou recyclée, on peut essayer de la valoriser. C'est le cas quand on fait du compostage pour avoir de l'engrais ou lorsque utilise du bois pour faire de l'énergie par exemple.

**Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations ou visitez notre site [ridt.ca](http://ridt.ca)**

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...



## FONCTIONNEMENT

- ✓ Obligation pour accéder
  1. S'identifier
  2. Respecter les consignes
  3. Trier les matériaux convenablement
  4. Procéder au déchargement soi-même
- ✓ Certains frais s'appliquent pour
  - des matériaux provenant d'activités commerciales
  - des matériaux trop volumineux
  - des matériaux non triés
- ✓ Seuls les matériaux provenant d'une municipalité membre de la RIDT sont admis

### SURVEILLANCE PAR CAMÉRAS



### CONSIGNES PARTICULIÈRES

- 1. Circuler lentement et prudemment
- 2. Il est interdit
  - de déposer des matériaux en dehors des heures d'ouverture *sauf à des frais de nettoyage*
  - d'accéder avec certains types de véhicule ou remorque *vérifier au préalable avec le responsable*
  - de récupérer des matériaux sans autorisation

### SECTEUR POHÉNÉGAMOOK



### HORAIRE

Lundi	Fermé
Mardi	8 h à 12 h 13 h à 16 h
Mercredi	Fermé
Jeudi	13 h à 16 h
Vendredi	8 h à 12 h 13 h à 16 h
Samedi	8 h à 12 h 13 h à 16 h

### MATÉRIAUX NON ACCEPTÉS \*

- ✗ Conteneurs de plus de 5 gallons, sauf s'ils n'ont pas contenu de produits dangereux et s'ils sont complètement vides et secs
- ✗ Matériaux susceptibles de laisser écouler un produit dangereux
- ✗ Produits non identifiés, dans un contenant non étanche ou d'origine industrielle
- ✗ Pneus surdimensionnés (plus de 48,5"), coupés ou trop sales
- ✗ Armes | Munitions | Explosifs | Produits radioactifs
- ✗ Carcasses d'animaux | Espèces ou plantes exotiques envahissantes
- ✗ Souches | Amiante | Terre contaminée
- ✗ Bois crié | Produits contenant des BPC


\* Liste non exhaustive

COORDONNÉES DU PROPRIÉTAIRE/EXPLOITANT  
Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata  
345, avenue Principale  
Dégelis (Québec) G2T 2G3  
418 853-2220

[ridt.ca](http://ridt.ca)  
1 800 789-RIDT | [info@ridt.ca](mailto:info@ridt.ca)



## Résidus verts



# 2


### EXEMPLES

- Gazon et feuilles mortes
- Résidus de fleurs, de fruits et de jardinage
- Terre d'emportage ou terreau
- Résidus de déchaumage
- Copreau de bois ou bran de scie de bois naturel

### CONSIGNES

- Vider les sacs, les retirer et les déposer avec les déchets
- Aucune branche ou autre matériau accepté
- Interdiction de déposer des plantes exotiques envahissantes

MERCI DE BIEN TRIER VOS MATÉRIAUX POUR FACILITER LEUR RECYCLAGE!



## Bois mélangés



# 6

### EXEMPLES

- Tous les morceaux de bois (naturel, traité, peint, ...)
- Bois d'œuvre et palettes
- Contreplaqué, rip pressée et préfini
- Moulures et plancher de bois franc
- Copeaux
- Meubles en bois

Liste non exhaustive

### CONSIGNES

- Avec ou sans clous
- Aucun autre matériau accepté

MERCI DE BIEN TRIER VOS MATÉRIAUX POUR FACILITER LEUR RECYCLAGE!



## Encombrants



# 16

### EXEMPLES

- Matelas et sommiers
- Divans, causeuses et fauteuils
- Meubles ou chaises rembourrés

### CONSIGNES

- Aucun autre matériau accepté

MERCI DE BIEN TRIER VOS MATÉRIAUX POUR FACILITER LEUR RECYCLAGE!



## Métaux mélangés



# 10

### EXEMPLES

- Barbecues et chauffe-eau
- Vélos et roues
- Électroménagers (sauf ceux réfrigérants)
- Fours à micro-ondes et petits appareils électroniques
- Tôles, clôtures, structures, vis et clous
- Réservoirs à huile (vidés et secs)
- Tondeuses et souffleuses (sans liquides)
- Poussettes et brochettes
- Meubles ou équipements de jardin en métal
- Ventilateurs, calorifères, tuyaux et câbles divers

\* Liste non exhaustive

### CONSIGNES

- Enlever les liquides (huile et essence) avant d'apporter le matériel
- Aucun contenant encore sous pression
- Récupération interdite sans autorisation

MERCI DE BIEN TRIER VOS MATÉRIAUX POUR FACILITER LEUR RECYCLAGE!



L'équipe de la RIDT

# PROTÉGEZ-VOUS DE LA FRAUDE PAR CARTES DE PAIEMENT!



De nombreuses fraudes sont effectuées grâce aux informations volées de cartes de crédit ou de débit. Les fraudeurs opèrent à l'aide de complices et ont recours à différentes techniques — l'hameçonnage, le piratage informatique, l'extorsion — dans le but d'obtenir votre numéro de carte de crédit, le numéro d'identification personnel (NIP), sa date d'expiration ainsi que le numéro de vérification (code CVV).

## **Ne facilitez pas la vie aux fraudeurs :**

- Lors d'une transaction, cachez votre NIP du regard d'autrui. Glissez vous-même votre carte dans le terminal de paiement, ne la perdez jamais de vue.
- Choisissez un NIP robuste (qui sera difficile à deviner) :
  - o N'utilisez aucun renseignement personnel (ex. : date de naissance);
  - o Mémorisez-le (assurez-vous qu'il ne figure sur aucun document);
  - o Changez-le régulièrement.
- Ne prêtez pas votre carte de paiement (n'en divulguez jamais le NIP).
- Ne laissez aucun effet personnel dans votre véhicule (ex. : porte-monnaie).
- Gardez sur vous uniquement les cartes dont vous avez vraiment besoin.
- Vérifiez vos relevés de comptes bancaires et de cartes de crédit :
  - o Contestez immédiatement tout achat qui vous est inconnu;
  - o Signalez toute situation qui vous semble inhabituelle au marchand, à votre institution financière ou à un service de police.
- Signalez immédiatement la perte ou le vol d'une carte de paiement auprès de la société émettrice.
- Méfiez-vous des courriels ou textos qui prétendent provenir de votre institution financière ou de la société émettrice de la carte de paiement et qui demandent des renseignements bancaires ou personnels.
- Détruisez, de façon sécuritaire, les cartes expirées et celles qui ne vous servent plus.

## **Vous êtes un commerçant?**

- Méfiez-vous des achats d'équipements par téléphone, surtout lorsqu'il s'agit de marchandises de grande valeur. Validez l'identité du détenteur de la carte de crédit à l'aide d'une pièce d'identité.

## **POUR OBTENIR DE L'AIDE OU SIGNALER UNE FRAUDE**

Dénoncez l'incident auprès du service de police qui dessert votre municipalité :

- Sûreté du Québec : 9-1-1
- Municipalités non desservies par le 9-1-1, composez-le : 310-4141 ou \*4141 (cellulaire)
- Service de police local.

Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada, par téléphone au 1 888 495-8501 ou en visitant le [www.antifraudcentre-centreantifraude.ca](http://www.antifraudcentre-centreantifraude.ca).





## Période de renouvellement du Supplément de revenu garanti

**Avez-vous produit votre déclaration de revenus?**

Chaque année, un grand nombre de prestataires qui reçoivent le Supplément de revenu garanti (SRG) voient leurs prestations interrompues en juillet parce qu'ils n'ont pas produit leur déclaration de revenus. Afin de réduire au minimum ces interruptions, nous invitons les clients à produire leur déclaration de revenus par voie électronique auprès de l'Agence du revenu du Canada, **avant le 30 avril**, ou à remplir un [formulaire](#) de renouvellement du SRG (**ISP3026**) disponible sur le site Internet de Service Canada.

### Avez-vous droit au SRG?

**Oui, si :**

- ✓ vous avez 65 ans ou plus;
- ✓ vous vivez au Canada;
- ✓ vous recevez la pension de la [Sécurité de la vieillesse \(SV\)](#);
- ✓ votre revenu est inférieur à 21 624 \$ et vous êtes célibataire, veuf ou divorcé;
- ✓ la somme de votre revenu et de celui de votre époux ou conjoint de fait est inférieure à :
  - ✓ 28 560 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit la pension complète de la SV;
  - ✓ 39 984 \$ et votre époux ou conjoint de fait reçoit l'Allocation;
  - ✓ 51 840 \$ et votre époux ou conjoint de fait ne reçoit ni la pension de la SV ni l'Allocation.

### Vous ne recevez pas le SRG?

**Voici comment vous pouvez l'obtenir :**

- ✓ En soumettant une demande en ligne via un compte Mon Dossier Service Canada (MDSC).
- ✓ En remplissant un [formulaire](#) de demande pour le Supplément de revenu garanti (**ISP3025**) disponible sur le site Internet de Service Canada et en l'envoyant par la poste au bureau de Service Canada le plus près.

**Pour obtenir de l'information ou de l'aide, les clients et les membres de leur famille peuvent nous contacter de la façon suivante :**



En ligne, sur le **site Internet** de [Service Canada](#);



Par téléphone, au numéro sans frais **1-800-277-9915**;



**Par la poste**, en envoyant une lettre au [bureau de Service Canada](#) le plus près.

**Il est important que les clients communiquent avec nous dès que leur situation est modifiée, par exemple en cas de changement de revenus, d'état civil ou d'adresse.**

## Qu'est-ce que le SRG?

Le Supplément de revenu garanti (SRG) est une prestation mensuelle non imposable dont le calcul est basé sur le revenu. Elle est versée aux résidents du Canada qui reçoivent la Sécurité de la vieillesse (SV) et qui ont un faible revenu. Les prestations du SRG sont renouvelées automatiquement chaque année, en juillet, **à condition que le client remplisse une déclaration de revenus au plus tard le 30 avril.**

Complexe des  
Génération Packington

# COURS DE PEINTURE

*acrylique*

## POUR DÉBUTANTS

3 mercredis d'avril



Inscriptions obligatoires avant le vendredi 29 mars : [dclermont@packington.org](mailto:dclermont@packington.org)

**Mercredi 3 avril 19 h**

**Complexe des Générations**

RÉUNION DE

La **Table**

de concertation

  
Packington  
*de nature généreuse*

*d'organismes communautaires et bénévoles*

de Packington



La bibliothèque de Packington  
aimerait remercier le Festival de la  
Forêt sous toutes ses couleurs pour l'  
achat d'une série de livres jeunesse.

MERCI!







Ce don nous a permis d'acheter soixante-treize livres dont tous les membres de notre communauté bénéficieront. Venez faire un tour!





### Autre nouvelle

Héritage Bas-Saint-Laurent, organisme à but non lucratif soutenant la vitalité de la communauté anglophone du Bas-Saint-Laurent, a fondé et opère la bibliothèque publique bilingue de Métis-sur-Mer. Avec la collaboration de cette bibliothèque nous avons reçu une sélection de livres en anglais qui sont mis à la disposition de nos jeunes lecteurs.

L'équipe de la bibliothèque vous souhaite une très Joyeuse Pâque.





## **APPEL DE PROPOSITIONS EXPLOITANT DU RESTAURANT DE LA PLAGÉ MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON**

La Municipalité de Packington désire obtenir des propositions pour l'exploitation du restaurant de la plage municipale situé au 585, 5<sup>e</sup> Rang Sud, sur le bord du lac Jerry à Packington.

Le restaurant est situé dans un endroit stratégique et idéal pour ce type de commerce puisqu'il est localisé sur le terrain de la plage municipale, à proximité du Camping municipal.

Plein de possibilités et de potentiel pour des entrepreneurs sérieux et créatifs qui souhaitent mettre à profit leur talent.

Nous recherchons un ou des nouveaux exploitants pour la saison estivale 2024 avec la possibilité de reconduction du bail d'année en année.

Pour ceux ou celles intéressé(e)s un formulaire de soumission de proposition avec instruction est disponible à la Municipalité. Nous accepterons des candidatures jusqu'au 8 avril 2024, 16h00. Pour se procurer le tout, suffit de communiquer directement avec la direction générale. Il nous fera plaisir de vous fournir toutes les informations et de répondre à vos questions :

Denis Moreau  
Directeur général, Municipalité de Packington  
418-853-2269 poste 4646  
[dmoreau@packington.org](mailto:dmoreau@packington.org)

ou

Michael Marmen  
Directeur général adjoint, Municipalité de Packington  
418-853-2269 poste 4654  
[dgadjoint@packington.org](mailto:dgadjoint@packington.org)